

BUDGET PRIMITIF 2021

**Note synthétique relative au budget selon les
dispositions de la loi NOTRe et de l'article
L 2313-1 du C.G.C.T.**

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION SUR LE BUDGET

II. ELEMENTS DE GOUVERNANCE

III. EQUILIBRE BUDGETAIRE

IV. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

V. PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VI. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

VII. RECETTES D'INVESTISSEMENT

VIII. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

IX. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

X. ETAT DE LA DETTE

I. INTRODUCTION SUR LE BUDGET

Le budget est l'**acte fondateur** de la vie d'une collectivité. En effet, l'établissement d'un budget est le premier acte de gestion par lequel la commune manifeste son existence et sa volonté politique en terme d'actions et de vie communale. **Le budget doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année, délai reporté au 30 avril l'année du renouvellement de l'assemblée délibérante.**

Principe d'annualité

Le budget doit être voté chaque année. En France, l'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile et les dépenses et recettes doivent s'exécuter entre le 1er janvier et le 31 décembre. Toutefois, des aménagements sont possibles, permettant ainsi de concilier la continuité budgétaire et la souplesse de fonctionnement.

Principe d'unité

Le principe d'unité repose sur deux règles essentielles. Le budget doit être retracé dans un seul et unique document afin d'assurer une bonne lisibilité et faciliter le contrôle par le Préfet. Le budget doit prévoir et autoriser l'ensemble des dépenses et des recettes.

Principe d'universalité

L'ensemble des recettes doit couvrir l'ensemble des dépenses et repose sur deux règles :
La règle de non-compensation interdit la compensation des dépenses et des recettes. La règle de non-affectation interdit l'affectation d'une recette à une dépense déterminée. Ce qui implique que les recettes sont perçues dans une caisse unique et que celles-ci financent indifféremment les dépenses.

Principe de spécialité

Ce principe impose d'indiquer précisément le montant et la nature des dépenses et des recettes.

Le principe de sincérité

La sincérité s'apprécie par le biais de l'exhaustivité, la transparence et l'exactitude des données financières inscrites.

Equilibre
réel

Annualité

Unité

Universalité

Spécialité

Sincérité

Les collectivités territoriales doivent respecter les grands principes du droit budgétaire qui s'imposent à elles.

I. INTRODUCTION SUR LE BUDGET

Le Budget Primitif 2021 s'inscrit dans l'incertitude, le contexte économique en repli lié à la crise sanitaire étant susceptible d'affecter fortement certaines de nos ressources.

En effet, les effets de la crise sanitaire devraient se prolonger avec pour conséquence, des recettes fiscales et tarifaires en repli, entraînant une contraction de l'épargne et un recul des dépenses d'équipement.

Malgré la situation, le budget s'inscrit dans la trajectoire présentée lors du Rapport d'Orientation Budgétaire acté le 11 février dernier.

Les éléments de gouvernance exposés lors du ROB sont maintenus. A savoir :

- Maintenir les services essentiels et pérenniser la qualité du service public.
- Conserver le caractère attractif d'une ville animée et attirante.
- S'inscrire dans les objectifs du développement durable.

Pour ce budget 2021, la municipalité a fait le choix de donner la priorité au secteur éducatif et notamment à l'entretien et la modernisation des infrastructures scolaires et au développement durable.

II. ELEMENTS DE GOUVERNANCE

La municipalité a construit son budget en gardant la plus grande prudence malgré d'éventuelles difficultés à venir même si l'Etat se veut volontariste et optimiste avec un rebond de l'économie en 2021.

Les actions menées en faveur de la population et du tourisme restent un enjeu majeur

- Garantir et préserver un service public de qualité tout en optimisant les dépenses de fonctionnement.
- Préserver un volume d'investissement honorable afin de moderniser la ville et soutenir l'activité économique.
- Conforter et soutenir l'action sociale du CCAS ainsi que le tissu associatif malgré le contexte.
- Protéger le pouvoir d'achat en n'augmentant pas la pression fiscale.
- Poursuivre et amplifier les actions relatives au développement durable.
- Maîtriser et diminuer la masse salariale : - 1M€
- Prendre en compte la contraction de nos recettes de fonctionnement.

PRIORITES DONNEES AU BUDGET

Le budget sera en priorité dédié au secteur éducatif et au développement durable

SECTEUR EDUCATIF

- Projet d'agrandissement de RIET > restructuration des espaces et restauration.
- Projet d'agrandissement des Cygnes > crèche Santé Bonheur pour 2 ans puis transformation en Accueil de Loisirs.
- Remise aux normes cuisine Ormesson.
- Renouvellement progressif du mobilier dans certaines classes.
- Achat de tablettes complémentaires, prévoir les renouvellements des TNI.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Une nouvelle approche qui repose sur l'existant

- > Agenda 21
- > Agenda 21 junior
- > Agenda 2030

Les 7 grandes thématiques du référentiel **LUCIE 26000 Collectivités** :

- 1- Gouvernance responsable et transparence
- 2- Respect des individus
- 3- Qualité de vie au travail pour les agents
- 4- Protection de l'environnement
- 5- Ethique des pratiques
- 6- Respects des intérêts des citoyens
- 7- Développement local et intérêt général

Atlas de la biodiversité

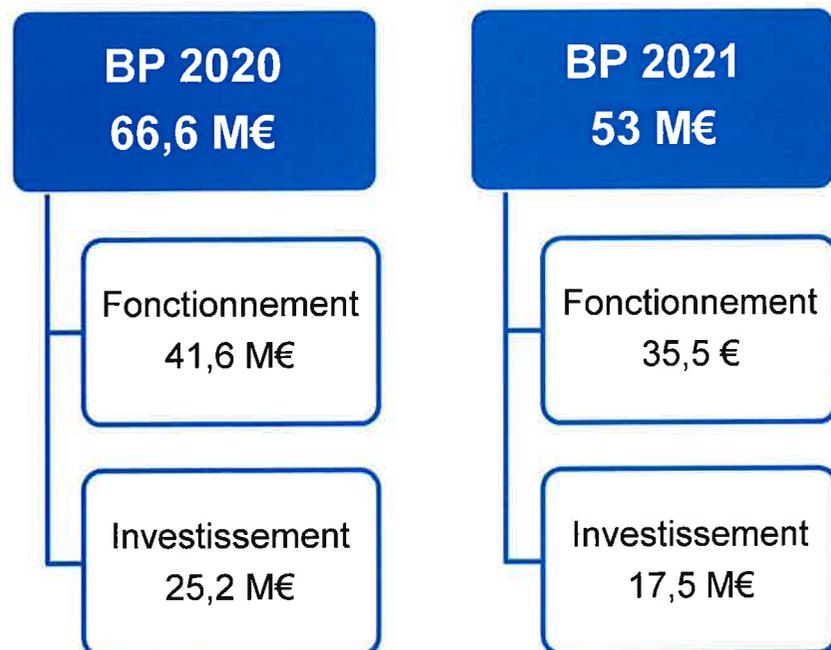
Inventaire de la faune et de la flore présentes en ville suivi d'un programme de protection de cette biodiversité.

Parc Sainte Jeanne : poumon vert urbain de 13.925 m²

> Valorisation le parc comme réserve écologique **labellisé ECOCERT et zone LPO**

- Affirmer le positionnement du parc comme **lieu références et ressources dans la ville et aussi au sein des réseaux et partenaires éducatifs** du territoire. Un espace vert ouvert gratuitement pour des activités/séances autour de la sensibilisation au développement durable et l'environnement en direction globale des publics enfants et l'accueil ponctuel des familles.

III. EQUILIBRE BUDGETAIRE



Globalement si le budget diminue de 13,6 M€ (soit 20,42 %) il faut tenir compte de certains paramètres :

- L'intégration par anticipation du résultat (7 M€)
- L'intégration d'opération d'ordre qui modifie la structure de l'investissement (3,8 M€).

Le budget 2021 prévoit donc :

- -13,06 % sur dépenses réelles de fonctionnement.
- -30,29 % des recettes de fonctionnement
- Des dépenses d'équipement (propositions nouvelles hors restes à réaliser) budgétées à hauteur de 8,6 M€ au lieu de 13,8 M€ en 2020.

C'est pourquoi le budget a été totalement repensé, réinventé tant sur les projets que sur les méthodes organisationnelles.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IV. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

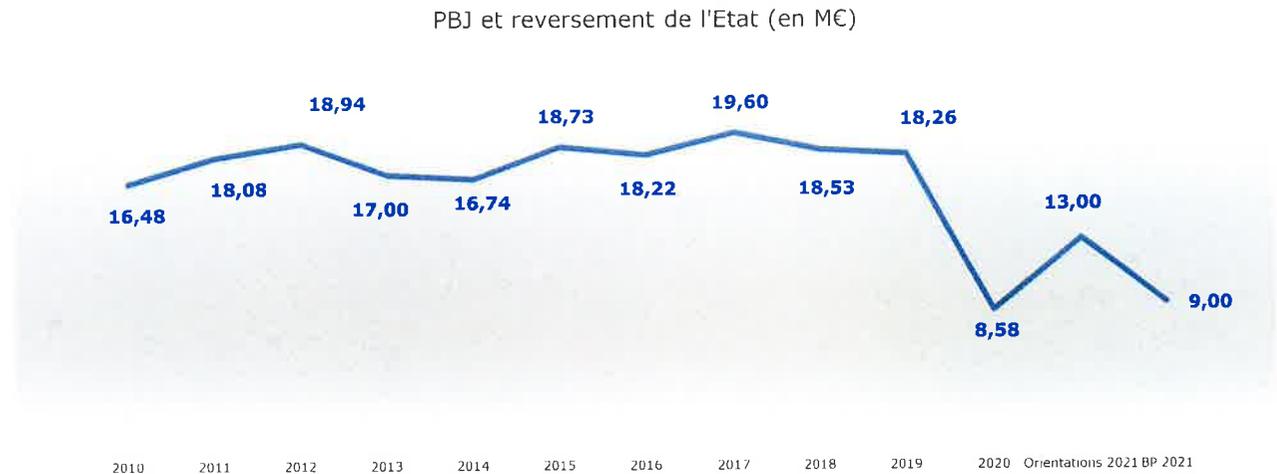
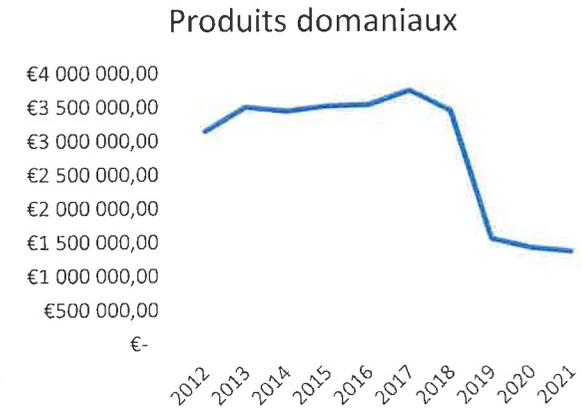
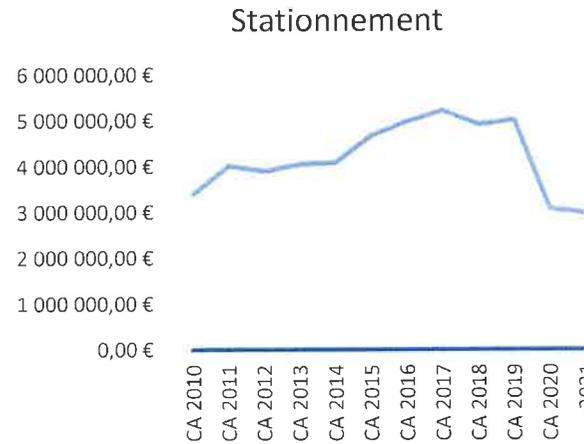
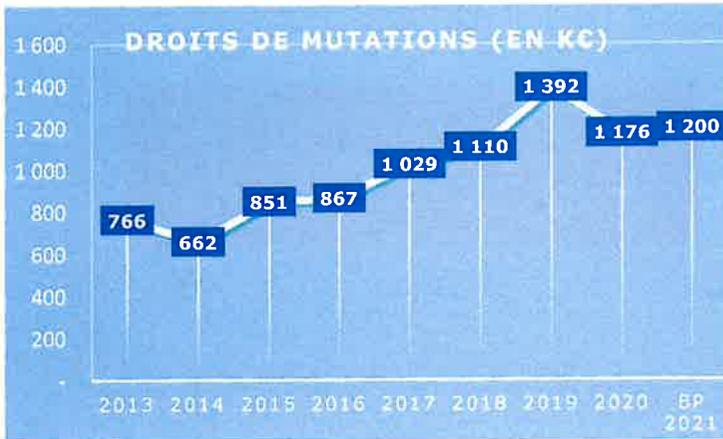
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2020	BP 2021	Variation BP 2021 / 2020
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	150 001,70	120 000,00	-20,00%
70	PRODUITS DE SERVICES	10 044 500,00	5 989 501,00	-40,37%
	<i>dont stationnement</i>	4 850 000,00	3 000 000,00	-38,14%
	<i>dont loyer casino</i>	2 900 000,00	1 450 000,00	-50,00%
73	IMPOTS ET TAXES	8 788 637,00	9 168 200,00	4,32%
7364	PBJ (dont reversement de l'Etat)	17 700 000,00	9 000 000,00	-49,15%
74	DOTATIONS, SUBVENT° ET PARTICIPAT°	2 331 723,00	2 512 991,82	7,77%
75	AUTRES PRODUITS DE GEST° COURANTE	1 410 499,00	1 356 325,00	-3,84%
76	PRODUITS FINANCIERS	4 950,00	3 000,00	-39,39%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00	40 000,00	300,00%
	<i>Total recettes réelles</i>	40 440 310,70	28 190 017,82	-30,29%
002	RESULTAT REPORTE 2020	1 141 868,30	7 231 982,18	
	<i>Total général</i>	41 582 179,00	35 422 000,00	-14,81%

Une baisse substantielle des recettes à hauteur de 30 % en raison de :

- La baisse de produits des services.
- La diminution de la redevance de stationnement due à une baisse de la fréquentation
- La diminution du loyer casino qui sera conclue par un avenant au cahier des charges.
- La révision du PBJ à hauteur de 9 M€ (y compris reversement de l'Etat) contre 13 M€ projetés lors des orientations.
- Le réajustement des produits domaniaux compte tenu de la cession de certains biens immobiliers en 2020.

Faute de certitude sur l'évolution de la crise, les prévisions ont été basées principalement sur 2020 avec des réajustements.

V. PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



VI. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2020	BP 2021	Variation BP 2021 / 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 131 356,86	11 950 070,00	-21,02%
012	CHARGES DE PERSONNEL	16 795 940,00	15 781 003,00	-6,04%
014	FSRIF + SRU	2 100 000,00	2 400 000,00	14,29%
65	AUTRES CHARGES GEST° COURANTE	2 756 365,00	2 011 502,00	-27,02%
66	CHARGES FINANCIERES	71 000,00	65 000,00	-8,45%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	508 725,00	274 500,00	-46,04%
<i>Total dépenses réelles</i>		37 363 386,86	32 482 075,00	-13,06%
042	OPERATIONS D'ORDRE	2 883 790,00	2 939 925,00	
023	AUTOFINANCEMENT	1 335 002,14		
<i>Total général</i>		41 582 179,00	35 422 000,00	-14,81%

En dépenses, le budget tient compte d'événements annulés et reflète la volonté d'une optimisation et mutualisation opérées par l'ensemble des services pour chaque dépense.

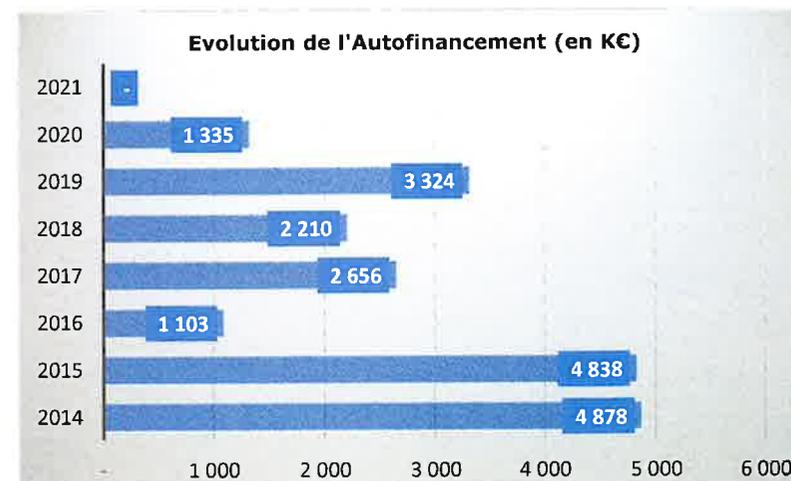
Ainsi, les dépenses réelles sont en net recul de 13,06 % sachant que l'accent a été fortement mis sur le chapitre 011 (-3 M€) et la masse salariale (-1 M€).

La subvention du CCAS a été reconduite à l'identique (1 M€) réaffirmant ainsi la volonté politique d'assurer le soutien social.

Masse salariale -1 M€ : conforme aux orientations proposées en février et qui se caractérise par :

- ✓ La non reconduction de plusieurs contractuels dans les secteurs artistique, culturel et administratif équivalant à une masse salariale d'environ 500 K€.
- ✓ Le non remplacement d'agents partis.
- ✓ Le Glissement Vieillesse Technicité.
- ✓ La stagiairisation ou contractualisation à temps complet de certains agents soit par promotion soit par réussite au concours.
- ✓ Des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) liés à la revalorisation indiciaire pour les agents de catégorie A et C.
- ✓ L'instauration de la prime de fin de contrat pour les contrats signés à partir du 01/01/2021 équivalant à 10% du montant brut de la totalité des contrats.

La baisse des recettes est la conséquence directe d'un autofinancement réduit à 0.



SECTION D'INVESTISSEMENT

VII. RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT		BP 2020	BR 2021
021	Autofinancement	1 335 002,14	0,00
040	Opérations d'ordre (amortissements, cessions)	2 883 790,00	2 939 925,00
10	FCTVA	780 000,00	980 000,00
10226	taxe d'aménagement		900 000,00
13	Subventions d'investissement	1 754 453,50	102 000,00
1318	Droits d'entrée du casino	4 273 771,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts d'équilibre	2 953 105,12	3 777 790,82
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 715 665,24	
024	Aliénation de biens	5 520 000,00	3 256 600,00
041	Opérations patrimoniales (comptes 2031)		3 796 738,76
	RESTES A REALISER 2020		1 241 731,72
	<i>Total recettes</i>	17 862 560,36	17 004 786,30
001	Excédent d'investissement reporté		565 411,70
	TOTAL GENERAL	25 225 787,00	17 570 198,00

Même si le déclin de nos ressources a un effet sur l'épargne et sur le financement nos investissements, la municipalité a fait le choix de contenir l'emprunt d'équilibre.

L'emprunt d'équilibre représente **21,5 %** du budget global de la section.

Des ressources propres constituées essentiellement par :

- L'aliénation de biens
 - 4, rue de Mora
 - 9, Bd Cotte
 - Vinci Girardin
 - 4, rue de Malleville
- Le FCTVA pour 980 K€
- L'épargne brute
- La perception de la taxe d'aménagement pour des grosses opérations d'habitation.
- Les opérations patrimoniales :

En effet, la M14 prévoit que dès lors que des études ont été suivies de réalisations (travaux), elles doivent être sorties du bilan (titre à émettre) et transférées à la subdivision des comptes 21 par un débit. Ce qui permettra en N+2 de percevoir du FCTVA sur ces réalisations.

Un budget global
en diminution de
30 %

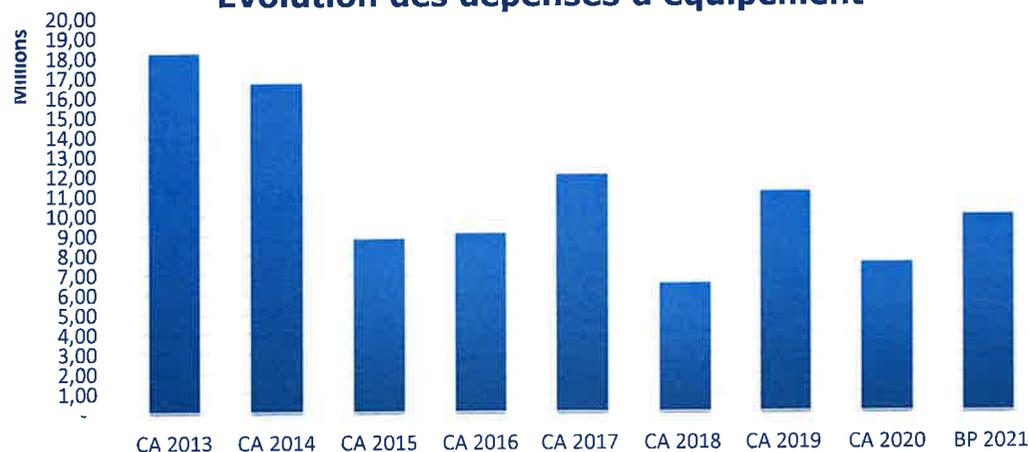
VIII. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2020	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	1 077 500,88	1 664 196,64
20	Immobilisations incorporelles	959 982,14	1 050 741,00
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 022 194,90	6 851 437,20
21318	Droits d'entrée du casino	4 273 771,00	
23	Immobilisations en cours	1 560 614,94	660 000,00
041	Opérations patrimoniales (comptes 21)		3 796 738,76
	RESTES A REALISER 2020		3 547 084,40
	<i>Total général sur l'exercice 2020</i>	<i>20 144 063,86</i>	<i>17 570 198,00</i>
001	Déficit d'investissement reporté	5 081 723,14	
	<i>Total général avec déficit reporté</i>	<i>25 225 787,00</i>	<i>17 570 198,00</i>

La baisse des recettes contraint la commune à revoir sa politique d'investissement. Malgré cette contraction, les nouvelles dépenses d'équipement (hors RAR) s'élèvent à 8,6 M€ contre 13,8 M€ en 2020.

Il s'agit de garder une dynamique afin d'entretenir, d'embellir le territoire et de développer les infrastructures pour rendre la ville plus attractive et au service de la population.

Evolution des dépenses d'équipement



Priorité donnée aux infrastructures scolaires

IX. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

SERVICE BATIMENT

LES ECOLES

GRUPE SCOLAIRE ORMESSON

Remise aux normes cuisine périscolaire (îlot central)	20 000,00 €
Création de lavabos bâtiment sur cour	6 000,00 €

ECOLE DES CYGNES

Projet crèche / ALSH

AMO/ SPS / BC PROJET CRECHE / ALSH	100 000,00 €
Remplacement fonte vide saniatire	10 000,00 €
Calorifugeage réseaux chauffage vide sanitaire	10 000,00 €
Accès vide sanitaire via escalier	15 000,00 €

ECOLE RIET

AMO extension école	200 000,00 €
Projet d'extension (restauration + dortoir + périscolaire)	

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

BASE NAUTIQUE

Mise en peinture + protection murale PVC (urgent)	10 000,00 €
---	-------------

GYMNASE COUSSAYE

Extension nouvel équipement sportif (études)	50 000,00 €
--	-------------

SALLE LEVEILLARD

Remplacement tatamis / sol et mur + peinture vestiaire	40 000,00 €
--	-------------

EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

CDA

CDA 2 clim à changer	10 000,00 €
CDA reprise étanchéité terrasse (terrasse R+2)	45 000,00 €

CCFV

Création sanitaires PSH	6 000,00 €
-------------------------	------------

SERRURERIE équipements (vidéo projecteurs / écran / éclairage scénique)

Renfort de l'acoustique	35 000,00 €
-------------------------	-------------

AUTRES

CRECHE LPCR section BB complémentaire	110 000,00 €
SPS / BC section BB complémentaire	
EGLISE chœur de l'église enduit et peinture de la nef (selon financements de l'Etat)	38 000,00 €
ADAP	50 000,00 €
Amiante Diagnostic RAT (Repérage Avant Travaux)	15 000,00 €
Numérisation des plans divers site (1ère phase la plus urgente)	20 000,00 €
VILLA DU LAC reprise escalier de secours	15 000,00 €
DIVERS SITES sécurité bâtiments accès terrasses (garde corps / ligne de vie)	25 000,00 €

IX. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

VOIRIE

Application asphalte sur trottoirs	100 000,00 €
Travaux voirie différentes rues de gros entretien et rénovation	600 000,00 €
Aménagement rue Fauveau	234 000,00 €
Aménagement de voirie - rue du Temple et itinéraire cyclable	260 000,00 €
Réaménagement complet trottoirs rues St Charles et St Louis	205 000,00 €
Travaux voirie Gavignot / Soisy - quote part Enghien : 3,5 %	31 500,00 €
Comptages routiers Temple	20 000,00 €
Pose et installation de radars pédagogiques et rénovation	10 000,00 €
Mobilier urbain signalisation parcs / bancs et corbeilles, stocks divers	60 000,00 €
Travaux de réfection de la structure de la jetée - phase 4/5	480 000,00 €
Enfouissement réseau téléphonique, rue St Charles, rue St Louis	165 000,00 €
Enfouissement réseau téléphonique, rue le Veillard, P. Tilliet, W. Rousseau (Etudes en 2021 travaux en 2022)	12 140,00 €
Etudes - diagnostics amiante revêtements bitumineux avant travaux	50 000,00 €
Provision frais de géomètre + Etudes de sol	30 000,00 €
Participation extension du réseau d'électricité liée à des travaux de construction	30 000,00 €
Travaux d'aménagement plan vélo première tranche	70 000,00 €
Maitrise d'œuvre Plan Vélo	10 000,00 €
Travaux curatifs des fontaines (matériel + pose) Front du Lac - Roses - HDV	100 000,00 €
Travaux mise en accessibilité différents sites	10 000,00 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Eclairage public : relamping 250 lanternes	250 000,00 €
Eclairage public : transformateurs, chambres, boîtes de jonction	250 000,00 €
Feux tricolores (accidents) 2 accidents récents	15 000,00 €
Rénovation SLT - 5 carrefours à moderniser + mises aux normes PMR	70 000,00 €
Fournitures 20 portes candélabres	4 000,00 €
Diagnostic départ éclairage public (3-4-5 et 6)	70 000,00 €

PARKINGS

Création d'un poste de relevage (parking des roses + génie civil)	67 000,00 €
Tapis enrobé pont SNCF + agrandissement sortie	200 000,00 €
Reprise solidité du pont SNCF (engagement 1ère phase)	300 000,00 €
Ventilateur central CO/NO - parking Libération	14 000,00 €
Mise en conformité ascenseur Libération	6 200,00 €
réparations portails parkings (y compris provisions)	10 000,00 €

ESPACES VERTS

Rénovation réseau eau potable des serres municipales (après compteur)	30 000,00 €
Réseau arrosage (création de réseaux sur massifs existants)	40 000,00 €
Petit matériel	10 000,00 €
Plantation tables de buis remplacés par ilex crenata Thermes	80 000,00 €
Mobilier protections espaces verts	40 000,00 €
Plantations régie	25 000,00 €

IX. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

SOURCES

SOURCES ETUDES 2031

réseau piézométrique : création de 2 nouveaux piézomètres	20 000,00 €
Etudes lac ID Eau	15 000,00 €
Audit électrique	15 000,00 €

SOURCES 2188

Réseau piézométrique : achats de sondes de mesures de niveau	20 000,00 €
Achats matériel ORL pose et installation de bras	10 000,00 €
Pose et installation des automates forages/ devis	70 000,00 €
Matériel / aérateurs	5 000,00 €
Inverseur de source Forage Coquil pour groupe électrogène	5 000,00 €

SOURCES 21318

GER Thermes	120 000,00 €
IRIS décolmatage	60 000,00 €
Travaux de tuyauterie	10 000,00 €

URBANISME / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2111 ACQUISITION FONCIERE - TERRAIN NU

Emplacement réservé 3-3bis bd Cotte (Groupe Edouard Denis)	10 000,00 €
--	-------------

2115 ACQUISITIONS FONCIERES - TERRAINS BATIS

Frais de notaires 2021 (exclus de la session de fonctionnement)	30 000,00 €
31 rue de Mora (préemption)	450 000,00 €
CŒUR DE VILLE - 26 rue du Général de Gaulle (PEROT)	125 000,00 €

CŒUR DE VILLE - 28-30 rue du Général de Gaulle - box et parkings (consorts JULIEN)

2138 ACQUISITION AUTRES CONSTRUCTIONS

Préemption droit au bail (YALAP + CARDOSO)	150 000,00 €
--	--------------

2031 Frais d'études

Révision PLU	30 000,00 €
Etudes/consultation - projet CŒUR DE VILLE	100 000,00 €

CESSIONS

4 rue de Mora, 9 Bouverad Cotte (bande de terrain), Vinci Girardin	380 000,00 €
9 bd Cotte	25 000,00 €
VINCI GIRARDIN	1 920 600,00 €
4 rue de Malleville	900 000,00 €

IX. PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

REGIE

MATERIEL DE VOIRIE

Fournisseur LACROIX CITY : Panneaux Lacroix - mâts ,,,

Fournisseur DOUBLET : Mâts support drapeaux socle béton ETUDE ET REALISATION

Achat de barrières de Police

Achat échaffaudage, échelle, harnais de sécurité

Epandeurs à sel et contenaires à sel

Installations générales, agencements, aménagements de constructions - Equipements mezzanine magasin centralisé

Véhicule de transport

Achat de deux véhicules utilitaires genre trafic. Remplacement de véhicules n'ayant plus de pièces de rechanges

(Achat d'un véhicule poids lourd bras ampirol équipé d'une benne (suite vol) ATTENTE

REMBOURSEMENT POUR ENGAGER

Achat navette seniors

Achat Groupe électrogènes (coupures électriques) pour la PM + Ressources thermales

10 000,00 €

21 000,00 €

7 000,00 €

3 000,00 €

3 000,00 €

15 000,00 €

25 000,00 €

70 000,00 €

40 000,00 €

10 000,00 €

GESTION LOCATIVE

:Diagnostics avant travaux 10 000,00 €

:Pavillon 53 rue Coussaye (Gardien M. ALMEIDA) étanchéité (insalubre) 75 000,00 €

Travaux divers logements 30 000,00 €

Travaux divers commerces propriété de la ville 30 000,00 €

X. ETAT DE LA DETTE



Etat de la dette au 1^{er} janvier 2021 **9 730 171,00 €**

Soit 850,00 € / habitant

Moyenne de la strate 20/ 40 000 hab : environ 1 050,00 €

Fait à Enghien-les-Bains, le 8 avril 2021

Le Maire

1^{er} Vice-président

du Conseil départemental du Val d'Oise



Philippe SUEUR ✎